



Pantin le 9 janvier 2017

Mesdames et Messieurs les maires ruraux,

Même si ne je suis pas au fait de tous les problèmes soulevés par l'Association des Maires Ruraux de France, je partage vos préoccupations.

A propos des **finances communales**, le gouvernement utilise un tour de passe-passe bien connu pour camoufler l'ampleur de la baisse des dotations, se contentant de parler de 3,7 milliards par an sur une dotation de plus de 30 milliards, ce qui peut paraître indolore. En réalité, la baisse de chaque année se cumulant à celle de l'année précédente, si l'on fait le total de tout ce que les collectivités auront perdu fin 2017, on aboutit à la somme de plus de 28 milliards d'euros en cinq ans !

Ces **diminutions budgétaires** apparaissent particulièrement injustes dans la mesure où l'État, ces dernières années, a en même temps augmenté les charges qui pèsent sur les régions, les départements et les communes, en leur transférant des compétences pas toujours compensées. Ainsi, dans la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire, la mise en place des activités périscolaires après la classe, ne sont pas à la charge de l'Éducation nationale mais à celle des communes. Et le « fonds d'aide » alloué par le gouvernement pour compenser ces dépenses n'atteint pas, selon les calculs des associations d'élus, 40 % des dépenses à couvrir. **Je suis donc pour que l'Etat finance entièrement les nouveaux pouvoirs qu'il a confiés aux collectivités locales.**

D'autant que ces dépenses ne pèsent pas de la même façon sur toutes les communes. Parler des maires, des communes en général, est aussi abusif que de parler des Français en général, sans tenir compte des différences de situations sociales. Que peut-il bien y avoir en commun entre la maire de Paris ou le président d'une région, d'un côté, et le maire d'une commune rurale de 400 habitants, de l'autre ?

Quand une ville comme Lyon perd plus d'un milliard d'euros de dotation globale de fonctionnement en quatre ans c'est considérable, mais qu'une petite commune perde quelques milliers d'euros chaque année sur un budget de 25 000 euros par exemple est bien plus grave encore.

Car face à cette baisse de leurs recettes, les élus des communes rurales n'ont que trois solutions pour maintenir leur budget en équilibre : augmenter les impôts locaux, diminuer les services à la population, ou renoncer à des investissements pourtant parfois indispensables. Pourtant il faut entretenir les chemins, disposer si possible d'une équipe de pompiers pour les secours, construire des logements pour les jeunes couples, avoir un personnel communal suffisant, aider les plus démunis, s'occuper des personnes devenues dépendantes... Et ces restrictions budgétaires s'ajoutent à celles qui visent l'école, la Santé, la Poste, la Sécurité sociale.

Tout recul dans le service à la population signifie, pour le maire et les élus, plus de sollicitations pour aider ceux qui se trouvent en difficulté. Ce dévouement des maires de petites communes, très apprécié de la population, rend d'autant plus choquante la volonté du gouvernement non seulement d'asphyxier financièrement les communes, mais également d'en réduire le plus possible le nombre.

Car l'État incite les communes à fusionner, avec des arguments financiers solides, leur dotation n'étant alors pas diminuée. C'est un chantage grossier. **Pour les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, il y a la volonté de faire à terme des économies** : moins de communes, c'est aussi moins de secrétaires de mairie, d'ouvriers d'entretien, etc.

Par ailleurs, **diluer voire dissoudre les communes** et les intercommunalités existantes dans des regroupements géants conduit à **priver les habitants de la proximité humaine des maires**, éloigne ces derniers des centres de décision de la population, **réduisant de ce fait la démocratie locale**, car les maires et les élus des petites communes, vivent aux côtés des habitants, sous leur regard.

La coopération entre communes pour rationaliser certains investissements ou certaines activités, voire les rendre possibles, **ne doit pas réduire cette démocratie communale**. Il faudrait au contraire soumettre, à tous les niveaux, les élus au contrôle des travailleurs et de la population.

Si la préoccupation des gouvernements, était réellement de lutter contre le chômage, ils ouvriraient au contraire les crédits aux collectivités pour qu'elles investissent, et, ce faisant, permettent de créer des emplois ! Ils maintiendraient tous les services publics d'Etat sur l'ensemble du territoire.

En ce temps de crise, il est encore plus vital pour les classes populaires que l'argent public serve aux catégories les plus fragiles de la population et à créer les emplois indispensables au bon fonctionnement de la société, au lieu d'être ponctionné aux communes via notamment le CICE pour remplir la poche des actionnaires des sociétés et alimenter la spéculation financière. Mettre fin à l'asphyxie financière des communes nécessite de s'attaquer au système capitaliste qui asphyxie l'ensemble de la société.

Pour terminer, face au drame que vivent les migrants, drame provoqué par la barbarie de cette société, je pense qu'il est nécessaire d'appuyer les maires qui, parfois en opposition à l'arbitraire des préfets, organisent leur accueil.

Recevez, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Nathalie Arthaud

